

9160

CHENAIES PEDONCULEES OU CHENAIES-CHARMAIES  
SUBATLANTIQUES ET MEDIO-EUROPÉENNES DU  
CARPINION BETULII

Modéré

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : **494,57 ha**  
Recouvrement sur le site : **2,45 %**

<b>Désignations locales</b>	1. Chênaie pédonculée-frênaie à Géranium noueux ( <i>Geranium nodosum</i> )	
	2. Chênaie pédonculée-frênaie à Pulmonaire à larges feuilles ( <i>Pulmonaria affinis</i> )	
	3. Frênaie acidiclinal du collinéen moyen à Géranium noueux ( <i>Geranium nodosum</i> ) et Buis ( <i>Buxus sempervirens</i> )	
	4. Frênaie acidiclinal montagnarde à Pigamon à feuilles d'Ancolie ( <i>Thalictrum aquilegifolium</i> )	
	5. Frênaies alluviales collinéennes des petits cours d'eau	
<b>Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)</b>	<b>Code</b>	<b>Libellé</b>
	9160-2	Chênaies pédonculées neutrophiles à Primevère élevée
	9340-3	Chênaies pédonculées neutro-acidiclinales à méso-acidiclinales
<b>CORINE Biotopes</b>	41.23	Frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère
	41.24	Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques
<b>Classification EUNIS</b>	G1.A13	Frênaies-chênaies subatlantiques à <i>Primula elatior</i>
	G1.A14	Chênaie-Charmaie subatlantique à [ <i>Stellaria</i> ]

## DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

### Description, répartition et caractéristiques générales

Forêts et galeries se développant principalement sur des situations fraîches : terrasses alluviales périodiquement inondées, fonds de vallons, colluvions des bas de versant. Tout comme d'autres formations forestières, cet habitat est associé au développement d'un sol fertile, grâce à une décomposition active de la litière.

L'habitat générique des Chênaies pédonculées est caractéristique des territoires périphériques au domaine atlantique, soumis à des influences climatiques de type continental. La présence de cet habitat sur le territoire de l'Eyrieux constitue l'extrémité méridionale de son irradiation vers le sud portant sur les Vosges, les Alpes et le couloir rhodanien. En effet, la répartition de l'habitat générique est centrée sur le nord-est de la France (Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France, Picardie, Alsace, Lorraine, Ardennes et Bourgogne).

### Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Tout comme le reste de la région naturelle des Cévennes, ainsi que celle du Haut-Languedoc, le site Natura 2000 de l'Eyrieux s'inscrit sur une zone de confluence entre trois domaines biogéographiques distincts (méditerranéen, atlantique et continental). EN l'occurrence, l'habitat présenté ici constitue un indicateur d'influences climatiques de type atlantique (humidité soutenue et températures douces).

Les différentes formations végétales forestières caractéristiques de l'habitat, retrouvées sur le territoire de l'Eyrieux, correspondent à des communautés le plus souvent dominées par le Chêne pédonculé, le Frêne commun, l'Aulne glutineux et le Noisetier.

La description précise des différents groupements en présence n'est pas disponible à l'heure actuelle. Des travaux de phytosociologie permettraient d'individualiser et de décrire les associations végétales impliquées.

Cependant, les connaissances actuelles permettent de rattacher l'habitat à deux alliances appartenant à l'ordre du *Pruno avii - Carpinetalia betuli* (Gillet 1986 ex Julve 1993) :

- *Aceri campestris - Carpinion betuli* (Gillet 1986 em. Julve 1993), alliance des frênaies-charmaies neutroclines ;
- *Populo tremulae - Carpinion betuli* (Julve 1993), alliance des chênaies-charmaies acidiclinales.

### Correspondances phytosociologiques simplifiées

**Classe :** 57 *QUERCO ROBORIS-FAGETEA SYLVATICAE* Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937

**Ordre :** 57.0.3 *Fagetalia sylvaticae* Pawł. in Pawł., Sokołowski & Wallisch 1928

**Alliance :** 57.0.3.1.1 *Fraxino excelsioris-Quercion roboris* Rameau all. nov. hoc loco

### DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

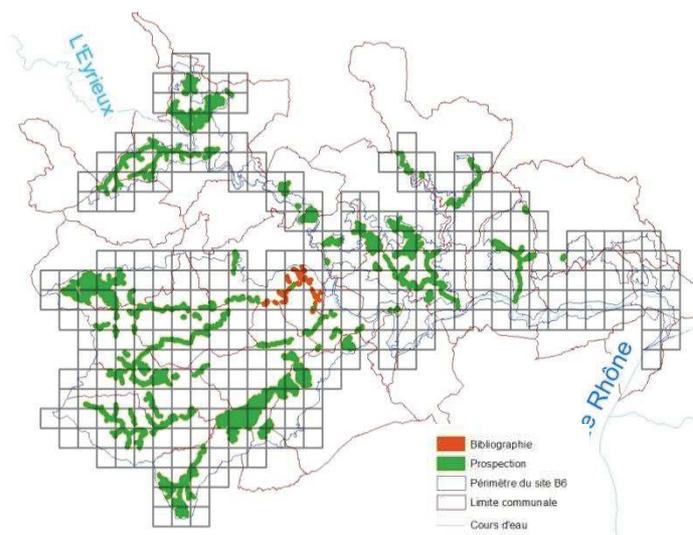
#### Répartition géographique

A l'échelle nationale, les principaux foyers sont présents dans le quart nord-est de la France, en régions du Nord, du bassin parisien, de l'Alsace et la Lorraine, la zone hercynienne nord et de la Bourgogne.

**En Rhône-Alpes**, ce type de forêt se retrouve essentiellement en Ardèche, et certainement sur les Monts du Lyonnais. Cet habitat atteint sa limite de répartition méridionale dans les vallons des Cévennes ardéchoises (vers les Vans et Malbosc).

L'habitat est présent de manière disséminé sur tout le site, possédant un état de conservation variable. La végétation caractéristique est souvent minoritaire au sein des surfaces considérées. Néanmoins, des forêts typiques se retrouvent dans la partie nord du site (Saint-Julien-Labrousse, Les Nonières, Saint-Maurice-en-Chalencon), les parties ouest et sud (Saint-Genest-Lachamp, Saint-Etienne-de-Serres, Ajoux, Creysseilles), et la partie centrale (Saint-Michel de Chabrilanoux, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux).

*Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.*



## ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

### Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	R	LC

### Etat local de l'habitat

<b>Représentativité</b>	Cortège floristique assez peu représentatif	<b>C : significative</b>
<b>Superficie relative</b>	Occupe de faibles surfaces (à peine supérieure à 2%)	<b>B : 15% &gt; p &gt; 2 %</b>
<b>Etat de conservation</b>		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		II: perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		II: restauration possible avec un effort moyen
<b>Synthèse état de conservation</b>		<b>C : conservation moyenne</b>
<b>ÉVALUATION GLOBALE</b>		<b>C : valeur significative</b>

### Intérêt patrimonial et floristique

De manière générale les forêts alluviales sont en régression en France et en Europe et souvent présentes de manière fragmentaire. Sur le site Natura 2000, aucune espèce végétale hautement patrimoniale n'apparaît strictement inféodée à cet habitat.

### Intérêt patrimonial et faunistique

Les forêts alluviales possèdent un intérêt intrinsèque en tant que corridor écologique puisque, associées au cours d'eau qu'elles longent, elles font partie intégrante des trames verte et bleue, en particulier pour les chiroptères et l'avifaune. La reproduction de Milan noir y est probable. La présence de bois matures à cavités, fissures, écorces décollées ou loges de pics, constituent autant d'opportunités d'installation pour les chiroptères, trouvant ainsi des gîtes favorables (Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Grande noctule...).

## VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat est susceptible de faire l'objet de valorisation indirecte via les activités de loisir réalisées en fond de vallée, sur les terrains adjacents le cours de l'Eyrieux (randonnée, animation nature...).

### SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la dynamique naturelle des cours d'eau,</li> <li>- Conservation des zones humides de type forêts alluviales (ripisylves, galeries, boisements des fonds de vallons).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régularisation artificielle des débits et l'aménagement des cours d'eau ;</li> <li>- Présence d'espèces invasives ;</li> <li>- La dégradation qualitative (pollution agricole, industrielle ou rejets domestiques) et quantitative (pompage) de la</li> </ul>

ressource en eau peut entraîner une modification ou une disparition des cortèges spontanés ;

- Exploitation forestière lourdement mécanisée engendrant le tassement des sols.

### GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Cet habitat se développe surtout sur les parties moyennes et hautes du site, dans la vallée de l'Eyrieux et surtout le long de ses affluents. Au niveau de l'Eyrieux, l'habitat est dégradé notamment par la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes.

Les terrains adjacents au réseau hydrographique connaissent des perturbations naturelles conditionnées par l'intensité et le passage des crues. De plus, ces biotopes sont touchés par des perturbations anthropiques, comme le défrichement, l'endiguement et la mise en culture, retrouvées essentiellement sur la partie basse du site. Ces différents types de perturbations peuvent faciliter la dispersion des plantes envahissantes, en offrant des niches vacantes sur des biotopes ouverts où la compétition végétale est momentanément réduite.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement que pour quelques espèces bien définies (Renouée du Japon, Robinier....). En outre, toutes les espèces exogènes ne présentent pas un danger d'invasion comparable. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats alluviaux est impérative pour définir des mesures plus concrètes.

Par ailleurs, la gestion de cet habitat relativement stable se limite à des mesures d'entretien ponctuel et de surveillance visant à maintenir les dynamiques naturelles en cours. Pour cela, en dehors des stations situées à l'amont des villages, il est préconisé de ne pas entretenir le sous-bois. En effet, il est toujours favorable pour la biodiversité et notamment pour les insectes de laisser certains embâcles dans les cours d'eau tant qu'ils n'ont pas un effet négatif sur les écoulements. Pour les mêmes raisons, il est conseillé de laisser du bois mort en arrière des berges lorsqu'il n'y a pas de risque. L'enrésinement est à proscrire à proximité immédiate des zones d'écoulement et surtout sur les berges. L'exploitation forestière utilisant de lourds engins doit être proscrite afin d'assurer la conservation de cet habitat naturel.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation de la propagation des espèces invasives</li> <li>- Maintien de la continuité écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes alluviaux en corrélation avec la gestion pratiquée.</li> </ul>

9260

FORETS DE CASTANEA SATIVA

Assez fort

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : 4 841,55 ha

Recouvrement sur le site : 24,00 %

Désignations locales	Châtaigneraies méditerranéennes cévenoles	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	9260-1	Châtaigneraies cévenoles des étages mésoméditerranéen supérieur et supraméditerranéen inférieur
CORINE Biotopes	41.9	Bois de Châtaigniers
Classification EUNIS	G1.7D	Châtaigneraies à <i>Castanea sativa</i>

## DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

### Description, répartition et caractéristiques générales

Peuplement arboré spontané dans certaines régions, il a été considérablement avantagé au cours de l'histoire par l'homme notamment dans les Cévennes, la Corse, les Pyrénées orientales et la Provence siliceuse. En Ardèche, la monoculture de la Châtaigne s'est développée au XVII<sup>ème</sup> siècle, mais l'arbre a été introduit dès l'époque Romaine en tant qu'élément nourricier. L'Apogée de la Châtaigne culmine entre le XVIII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle. Les parcelles cultivées comptaient alors de beaux individus de Châtaignier bien espacés entre eux ; la strate arbustive y était quasi inexistante afin de faciliter le travail de récolte. A la suite de l'exode rural et du développement de deux parasites, des châtaigneraies entières furent abandonnées. Ainsi aujourd'hui les châtaigneraies se présentent sous deux formes : une forme toujours cultivée et une forme de vergers abandonnés prenant l'aspect de taillis dense en mélange avec des résineux et/ou des feuillus. Seuls les bois et les plantations anciennes avec présence d'un sous-bois semi-naturel sont considérés comme d'intérêt communautaire. Cela concerne les boisements plantés ou subsponnés, soit la totalité des formations présentes sur le site.

### Caractéristiques locales : physiologie, structure et variabilité

Les formations de l'aire d'étude se situent en moyenne entre 400 et 800 m d'altitude avec des remontées jusqu'à 1000 m en adret. On les retrouve plus spécifiquement à l'étage collinéen. La composition floristique varie selon l'étagement de la végétation où l'on se trouve. Ainsi :

- les châtaigneraies du supraméditerranéen supérieur forment un peuplement mixte associant le Chêne vert, le Chêne pubescent, l'Alisier blanc et le Merisier, la strate herbacée peut être très recouvrante avec la Fétuque hétérophylle, la Houlique molle et la Fougère aigle,
- les châtaigneraies du collinéen associent quant à elles le Châtaignier au Chêne sessile, au Frêne et au Merisier, la strate arbustive y est diversement développée selon le couvert arborescent et la strate herbacée y est dense,
- les châtaigneraies du montagnard à structure irrégulière associant le Châtaignier au Chêne sessile, au Hêtre, au Merisier avec une strate herbacée représentée par des montagnardes telles que Luzule des neiges, Gaillet à feuilles rondes, Calament à grandes feuilles.